

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Grève le 26 janvier 2016

- Archives - année scolaire 2015 / 2016 - le SNUipp-FSU national -

Date de mise en ligne : mercredi 13 janvier 2016

Date de parution : 6 janvier 2016

Description :

Le 26 janvier, le SNUipp-FSU appelle les personnels des écoles à se mettre en grève et à manifester pour la revalorisation des salaires. Avec les enseignants, c'est l'ensemble des fonctionnaires des trois versants de la fonction publique qui sont invités à se mobiliser.

SNUipp-FSU 65

Le 26 janvier, le SNUipp-FSU appelle les personnels des écoles à se mettre en grève et à manifester pour la revalorisation des salaires. Avec les enseignants, c'est l'ensemble des fonctionnaires des trois versants de la fonction publique qui sont invités à se mobiliser. Alors pourquoi faire la grève le 26 janvier ? Parce que pour la première fois depuis cinq ans, un rendez-vous salarial pour les fonctionnaires est prévu en février prochain. Et pour les enseignants des écoles, deux sujets sont sur la table :

- ▶ l'augmentation des salaires d'abord. Le Ministère n'a pas encore budgété le « dégel » mais privilégierait une hypothèse basse de revalorisation, loin de compenser une perte de 8% du salaire depuis six ans, soit par exemple 193 euros par mois pour un PE au 8ème échelon.
- ▶ l'ISAE à 1200 euros ensuite, à parité avec l'ISOE versée aux enseignants du second degré, une revendication soutenue par plus de 50 000 enseignants dans le cadre de la campagne du SNUipp-FSU. Le gouvernement n'a encore décidé ni du montant de sa revalorisation, ni du principe d'une programmation conduisant aux 1 200 euros comme pour l'ISOE du 2nd degré. Là encore, c'est l'hypothèse basse qui circule : un coup de pouce de 200 euros supplémentaires et c'est tout.

Tout reste à faire. C'est donc maintenant qu'il faut agir pour obtenir du gouvernement les décisions les plus favorables pour notre pouvoir d'achat lors des discussions à venir : une augmentation significative de la valeur du point d'indice et une ISAE à 1 200 euros par an pour tous avant la fin du quinquennat. Il est essentiel de redonner de l'attractivité au métier d'enseignant et de la reconnaissance envers notre engagement professionnel.

Pas d'hésitation : en grève le 26 janvier !

Et si vous n'êtes toujours pas convaincu … Il y a encore d'autres arguments en PJ. N'oubliez surtout pas d'envoyer votre déclaration préalable (en PJ également, en .doc) à l'Inspection Académique, soit par courrier, soit directement dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de l'IA, soit par mail à la DIPER 65.



greve_26_janvierQ



Pourquoi grève 26 janvier



déclaration préalable d'intention de grève mardi 26 janvier 2016